

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE



Conseil municipal
27 juin 2022

c'est **votre**
rendez-vous
citoyen





ville de
meylan

1^{ère} partie
délibérations
techniques





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Accueil
- Appel
- Nouvelle conseillère municipale : Anne-Marie BOULLIER





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la précédente séance
- Début de l'examen des délibérations



OBJECTIFS

- Proposer quelques éléments budgétaires au Budget primitif 2022 de la Ville
 - Intégration comptable études et frais d'insertion : 1 500 000€
 - Résorption retard dotations aux amortissements : 500 000€
 - Intégration comptable remboursement emprunt revolving : 1 000 000€
 - Augmentation enveloppe opérations dites « exceptionnelles » : 38 000€

Opérations n'ayant aucun impact en trésorerie (dépenses = recettes)



Aude DUBRULLE

Conseillère municipale
déléguée aux finances



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la décision modificative n° 1 du Budget 2022 de la Ville



OBJECTIFS

- Créer/supprimer les postes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux



Méline HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Validation du nouveau tableau des effectifs



OBJECTIFS

- Réévaluer la rémunération des journalistes-pigistes qui effectuent des travaux ponctuels de rédaction, prises de vue, tournage et montage dans le cadre de la gestion des supports de communication de la Ville



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la rémunération des journalistes-pigistes au coût forfaitaire par feuillet d'un montant de 65 euros bruts



OBJECTIFS

- Permettre le remisage du véhicule de service à domicile aux agents exerçant des fonctions ou des sujétions particulières :
 - Directrice Générale des Services
 - Directrice Générale des Services Adjointe
 - Directeur des Services Techniques
 - Directrices de département



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la liste des fonctions ouvrant droit à la possibilité de remisage à domicile des véhicules et vélos électriques de service



OBJECTIFS

- Pouvoir mobiliser l'association Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement (AURA-EE) pour la démarche de politique d'achat durable de la Ville



Dominique PERNOT

Conseillère municipale déléguée à la démocratie participative et aux marchés publics



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Adhésion à l'association Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement pour un montant de 1 500€



OBJECTIFS

- Créer un point de regroupement sur la commune de Meylan pour les membres mobilisables du personnel de l'ILL habitant la vallée du Grésivaudan dans le cas d'une crise extrême



Stéphane MAIRE

Adjoint délégué à la jeunesse
et à la tranquillité publique

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Signature de la convention de mise à disposition d'un local
pour l'Institut Laue Langevin (ILL)



OBJECTIFS

- Mettre à jour la composition des commissions municipales suite à la démission de Colette FRANÇOIS et de son remplacement par Anne-Marie BOULLIER
 - Commission « Écologie » : Titulaire



Philippe CARDIN
Maire de Meylan



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la composition des commissions municipales



OBJECTIFS

- Désigner un nouveau représentant de la commune de Meylan auprès du Comité de jumelage suite à la démission d'Amandine CHAPARD



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Désignation d'un représentant de la commune de Meylan auprès du
Comité de jumelage



OBJECTIFS

- Désigner le ou la représentante de la Ville de Meylan au Conseil d'administration de l'association Hexagone Arts et Sciences dont le siège social est situé à Meylan



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Désignation du ou de la représentante de la Ville de Meylan auprès de l'association Hexagone Arts et Sciences



OBJECTIFS

- Accorder le bénéfice de la protection fonctionnelle au titre de la procédure engagée devant le tribunal judiciaire de Grenoble pour la prise en charge des frais de procédure nécessitée pour la conduite de cette affaire (honoraires d'avocat, frais d'huissiers, frais de justice, etc)



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Octroi de la protection fonctionnelle de la commune
à Monsieur Jean-Philippe Blanc, en sa qualité d'ancien maire de Meylan**



OBJECTIFS

- Rémunérer les participants à l'appel à idées dans le cadre de la requalification urbaine de l'avenue de Verdun



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Versement d'une indemnité de 10 000 euros à chacune des 3 équipes sélectionnées lors de l'appel à idées



OBJECTIFS

- Lister l'ensemble des opérations immobilières réalisées en 2021, à savoir tous les types d'acquisitions et de cessions portant sur des immeubles et/ou des droits réels immobiliers (obligation légale)



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Bilan des acquisitions et des cessions pour l'année 2021



OBJECTIFS

- Permettre au SIEST dans le cadre de sa dissolution de céder au Département de l'Isère, à la Communauté de communes Le Grésivaudan et à la commune de Crolles le collège Simone de Beauvoir situé à Crolles

S.i.e.s.t



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la cession par le SIEST et autorisation donnée au Président du SIEST à signer tout acte afférent



OBJECTIFS

- Permettre au SIEST dans le cadre de sa dissolution de céder au Département de l'Isère les parcelles occupées par le collège du Grésivaudan situé à Saint-Ismier

S.i.e.s.t



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Cession par le SIEST de la parcelle du collège le Grésivaudan
au profit du Département de l'Isère et autorisation donnée au
Président du SIEST à signer tout acte afférent



OBJECTIFS

- Céder la parcelle cadastrée section AC numéro 431 à Monsieur Patrick SEBAOUN, propriétaire de la parcelle limitrophe (AC 198)



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la cession de la parcelle cadastrée section AC numéro 431
au profit de Monsieur Patrick SEBAOUN pour un montant de 55 000€



OBJECTIFS

- Consentir à la société Enedis une convention de servitude de passage permettant l'implantation de canalisations souterraines dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

**Approbation de la constitution d'une servitude de passage de canalisations
sur la parcelle cadastrée section AK numéro 199
au profit de la société ENEDIS**



OBJECTIFS

- Renouveler la location, par la Ville de Meylan à la société l'Entretien Immobilier, d'un emplacement au sein du Fort Saint-Eynard pour l'implantation d'équipements techniques



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation du renouvellement du bail entre la société l'Entretien Immobilier et la Ville de Meylan pour une durée de 5 ans et pour un loyer mensuel de 840 € HT



OBJECTIFS

- Les évolutions sont les suivantes :
 - Modification de la réglementation d'urbanisme depuis l'entrée en vigueur du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal le 20 décembre 2019
 - Intégration au projet initial des parcelles cadastrées section AZ numéros 116 et 117, afin de permettre la réalisation d'une opération de construction globale, à l'échelle de l'îlot entier



Report en 2^{ème} partie

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la cession de la parcelle cadastrée section AZ numéro 115 au profit de la SEMCODA



Antoine JAMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités



OBJECTIFS

- Permettre à la Ville de Meylan un usage temporaire de :
 - parc d'agrément sur le terrain situé au sud de la parcelle
 - jardins familiaux sur le terrain situé à l'est de la parcelle
 - parking public sur le terrain situé au sud-est de la parcelle



Report en 2^{ème} partie



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Conclusion avec l'EPFL DU DAUPHINE d'une convention de mise à disposition temporaire d'une partie de la parcelle cadastrée section AK numéro 278 et située à MEYLAN, à titre gratuit et pour une durée de deux ans



OBJECTIFS

- Participer au dégrèvement des impositions indues de taxe foncière au titre des années 2017, 2018 et 2019

Adeos



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Accord à la société ADEOS d'une remise gracieuse de 7 364 euros,
correspondant au montant indu de taxe foncière pour l'année 2017



OBJECTIFS

- Réaliser une opération d'environ 280 m² de surface de plancher, soit environ 4 logements locatifs sociaux, suite à la préemption du bien demandée par la Ville de Meylan à l'EPFL du Dauphiné



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Autorisation au maire de signer, avec l'EPFL du Dauphiné, une convention d'opération relative à la parcelle située chemin de Chaumetière à MEYLAN et cadastrée section AK numéro 119



OBJECTIFS

- Octroyer une subvention exceptionnelle au titre de l'année 2022 à des associations ayant fait une demande pour un projet particulier

FIL	ASSOCIATIONS	MONTANT ACCORDE
FIL SPORT	Badminton Club de Meylan	2 000 €
	La Tronche Meylan Basket (LTMB)	6 303.20 €
	Meylan Hand Ball	1 200 €
	TOTAL	9 503.20 €
FIL CULTURE	Groupe d'Astronomie du Dauphiné (GAD)	300 €
	TOTAL	300 €
TOTAL GENERAL :		9 803.20 €



Christophe BATAILH

Adjoint délégué à la petite enfance, à la politique associative et aux commerces



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation d'une subvention exceptionnelle sur projet aux associations pour l'exercice 2022



OBJECTIFS

- Permettre le maintien et l'entretien des équipements sportifs du LGM
- Mettre en place un nouveau fonctionnement conjointement par la Région, le lycée et la commune de Meylan, dans le cadre de la dissolution du SIEST



Ilyès POURRET

Conseiller municipal délégué au sport
et aux ERP

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Autorisation du maire à signer la convention de fonctionnement des installations sportives du lycée du Grésivaudan avec le Président du conseil Régional et la Provisseure du lycée du Grésivaudan



OBJECTIFS

- Expérimenter le télétravail pour les agents communaux dont les missions le permettent
- Adopter une charte précisant les activités éligibles, les règles à respecter et les modalités
 - 1 jour par semaine au maximum, au domicile de l'agent, pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} septembre 2022

1^{ère} partie si le temps le permet



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la charte relative à la mise en place du télétravail au bénéfice des fonctionnaires et contractuels au sein de la Ville de Meylan



OBJECTIFS

- Maintenir un service public de qualité en adaptant l'organisation du temps de travail aux attentes des agents et des usagers
- Harmoniser et formaliser les pratiques et procédures en matière d'organisation et de gestion du temps de travail afin de permettre l'équité de traitement entre les agents

1^{ère} partie si le temps le permet



Mélina HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Adoption du nouveau règlement du temps de travail de la Ville de Meylan à partir du 1^{er} juillet 2022

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

19h30

l'heure citoyenne

**Les risques majeurs
à Meylan**





UNE HEURE CITOYENNE POUR...

- ... échanger
- ... débattre
- ... réfléchir
- ... coconstruire
- ... s'épanouir



04 76 41 69 75



YouTube

Id : ville meylan



ville de
meylan



ville de
meylan

2^{ème} partie
délibérations
présentation
détaillée





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Points d'information au conseil municipal
 - **Remerciements élections**
 - **Enquête publique sur la modification n°1 du PLUI**
 - **Gymnase des Buclos**
 - **Accueil familles ukrainiennes**
 - **Extinction nocturne de l'éclairage public à venir**
 - **Animations de l'été**



OBJECTIFS

- Faire connaître les engagements communaux pour préserver la qualité de vie à Meylan et sa biodiversité
- Traduire les orientations de la Ville en termes d'urbanisation dans un document constituant un cadre de dialogue avec les porteurs de projet : tendre vers un urbanisme négocié



Antoine JAMMES
Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Adoption de la charte communale d'urbanisme



OBJECTIFS

- Céder les terrains du gymnase de l'ASPTT à Grenoble-Alpes Métropole pour un regroupement sur le secteur des équipements liés au traitement des déchets
- Prix de cession fixé à 780 000 euros



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Cession des parcelles cadastrées section AO numéros 39 et 41
au profit de Grenoble-Alpes Métropole au prix de 780 000 euros

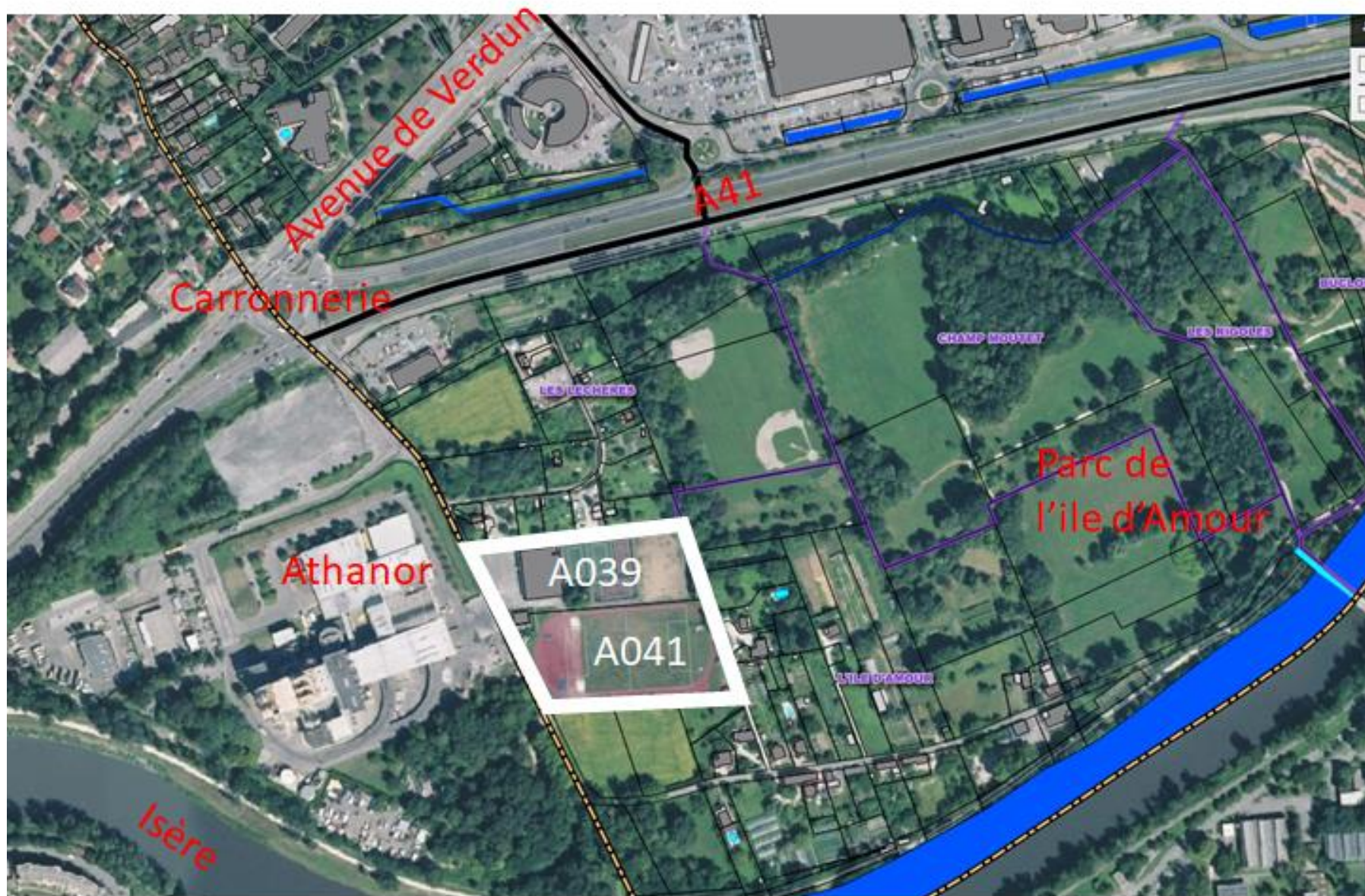


ÉCOLOGIE

CESSION DES PARCELLES CADASTRÉES SECTION A0 NUMÉROS 39 ET 41 AU PROFIT DE GRENOBLE-ALPES METROPOLE (Délibération n°2022-06-27-27)



Antoine JAMES
Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités





OBJECTIFS

- Les évolutions sont les suivantes :
 - Modification de la réglementation d'urbanisme depuis l'entrée en vigueur du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal le 20 décembre 2019
 - Intégration au projet initial des parcelles cadastrées section AZ numéros 116 et 117, afin de permettre la réalisation d'une opération de construction globale, à l'échelle de l'îlot entier



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

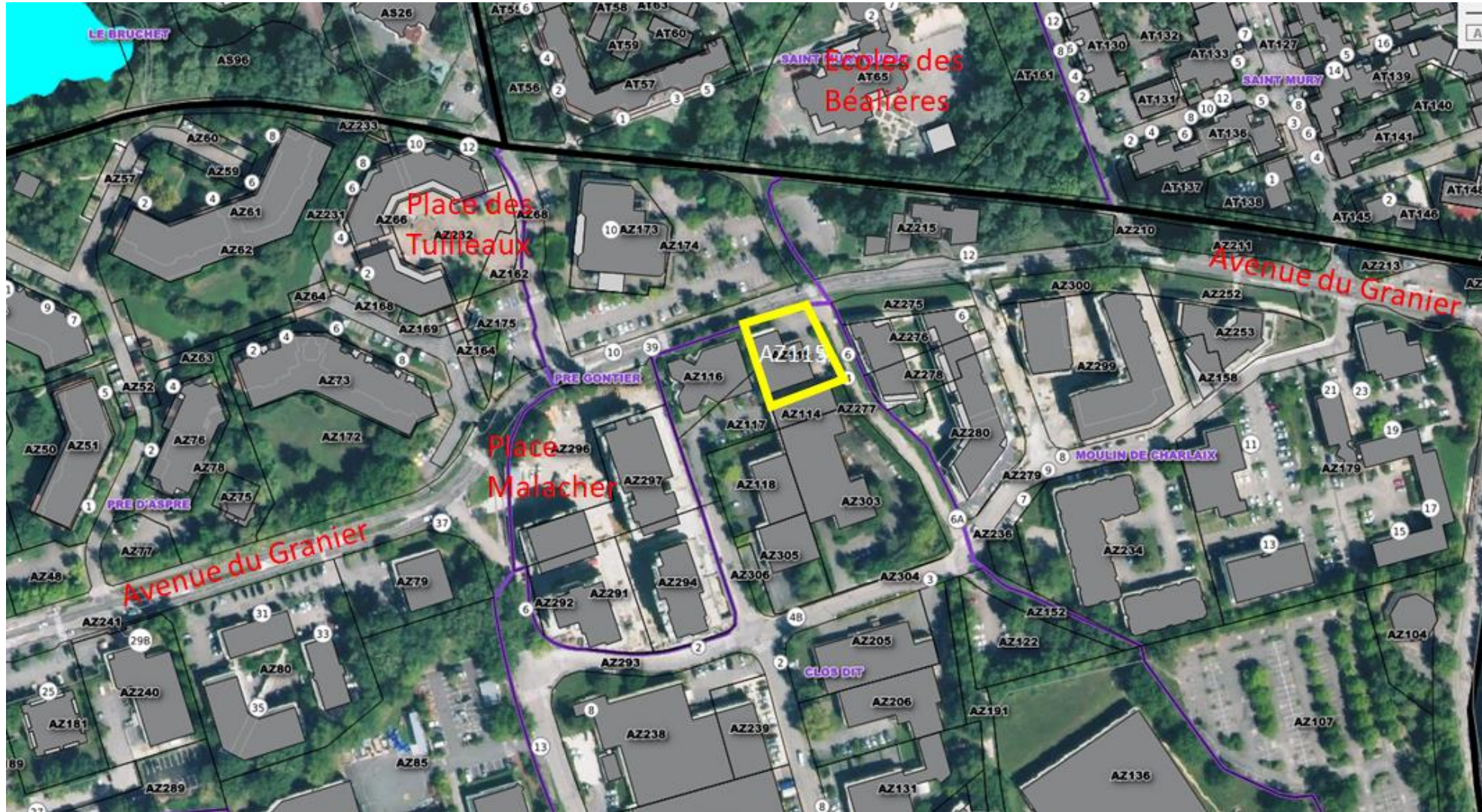
DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la cession de la parcelle cadastrée section AZ
numéro 115 au profit de la SEMCODA



ÉCOLOGIE

CESSION DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AZ NUMÉRO 115 AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE DE CONSTRUCTION DU DÉPARTEMENT DE L'AIN (Délibération n°2022-06-27-18)



Antoine JAMES
Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités



OBJECTIFS

- Permettre à la Ville de Meylan un usage temporaire de :
 - parc d'agrément sur le terrain situé au sud de la parcelle
 - jardins familiaux sur le terrain situé à l'est de la parcelle
 - parking public sur le terrain situé au sud-est de la parcelle



Antoine JAMMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Conclusion avec l'EPFL DU DAUPHINE d'une convention de mise à disposition temporaire d'une partie de la parcelle cadastrée section AK numéro 278 et située à MEYLAN, à titre gratuit et pour une durée de deux ans



ÉCOLOGIE

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION TEMPORAIRE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION AK NUMÉRO 278 ENTRE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL (EPFL) DU DAUPHINE ET LA COMMUNE DE MEYLAN (Délibération n°2022-06-27-19)



Antoine JAMES

Adjoint délégué à l'urbanisme
et aux mobilités





ÉCOLOGIE

APPROBATION DE LA STRATÉGIE CLIMAT-AIR-ÉNERGIE 2020-2026 DE LA COMMUNE DE MEYLAN ET DEMANDE DE LABELLISATION TERRITOIRE ENGAGÉ CLIMAT-AIR-ÉNERGIE 2 ÉTOILES (EX LABEL CIT'ERGIE NIVEAU CAP CIT'ERGIE) (Délibération n°2022-06-27-28)

OBJECTIFS

- Doter la commune d'une méthodologie d'accompagnement de la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2030
- Renforcer la stratégie Air-Energie-Climat de la commune
- Obtenir une labellisation

Cit'ergie
European Energy Award



Jean-Baptiste CAILLET
Conseiller municipal délégué
à la transition énergétique

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la stratégie climat-air-énergie 2020-2026 de la Ville de Meylan
et de la labellisation Territoire Engagé Climat-Air-Énergie 2 étoiles
(Ex label Cit'ergie niveau CAP Cit'ergie)

Présentation du label TECAE (ex-Cit'ergie)

Cit'ergie
European Energy Award®



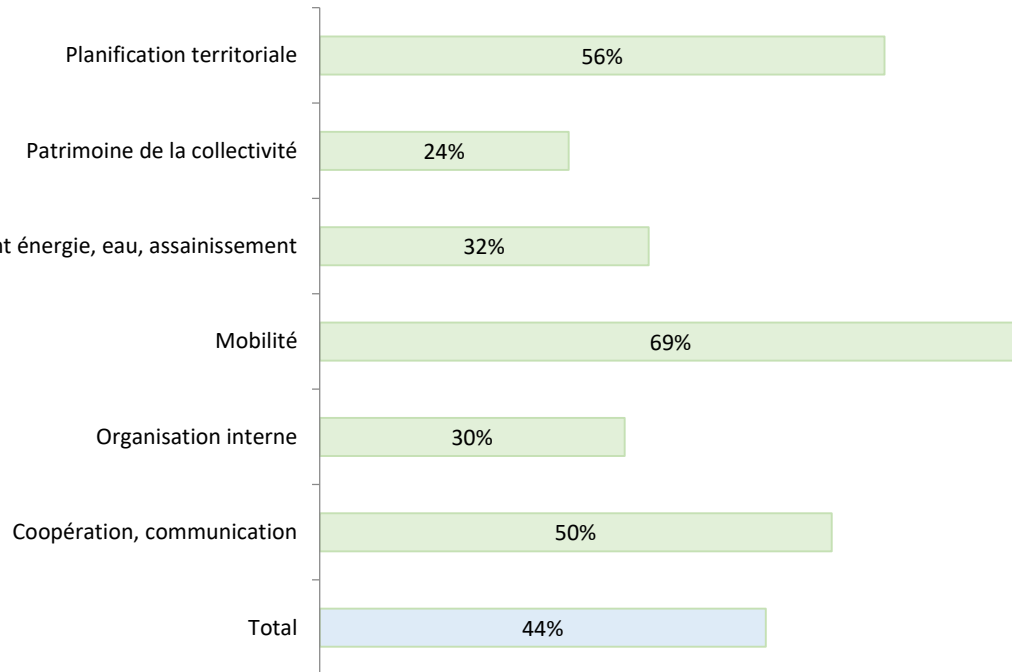
5 niveaux de labellisation (ou étoiles) :

- 1 étoile remplace à « en processus » : inscription dans le dispositif
- 2 étoiles remplace à « Cap Cit'ergie » : évaluation $\geq 35\%$
- 3 étoiles remplace « Cit'ergie » : évaluation $\geq 50\%$
- 4 étoiles est créé : évaluation $\geq 65\%$
- 5 étoiles remplace « Cit'ergie Gold » : évaluation $\geq 75\%$

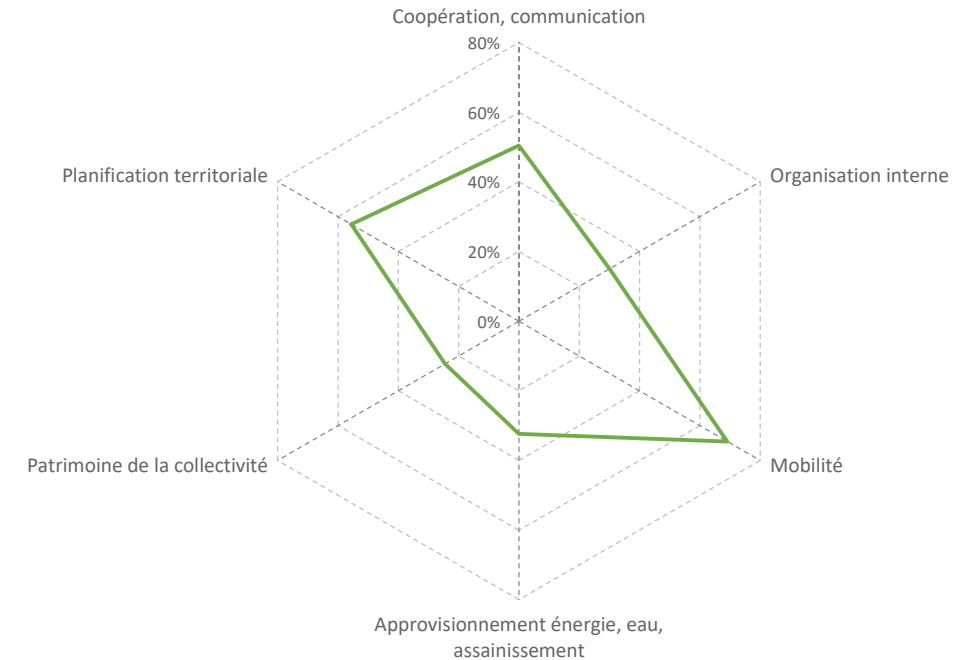
- ✓ Evaluation à partir d'un **catalogue unique au niveau européen** (*European Energy Award*) et **un référentiel national d'aide à l'évaluation**.
- ✓ Le label est attribué sur la base **des compétences** et **de la sphère d'influence de la collectivité**.
- ✓ **Le label est attribué pour 4 ans**. Au-delà, la collectivité est ré-auditée pour suivre les progrès réalisés et lui permettre de conserver sa distinction.

Résultat de l'état des lieux de Meylan : 44%

Taux de réalisation par domaine



Taux de réalisation par domaine



Le plan d'action de Meylan



Engagement communal 2020-2026
dans le Plan Climat Air Energie
Métropolitain
(PCAEM)

Déjà renforcé régulièrement (amélioration continue)



Plan d'action TECAE (ex-Cit'ergie)
2022-2026

*Délibération indispensable pour la demande
de labellisation 2 étoiles*

Actions complémentaires suite à la restitution de l'état
des lieux Cit'ergie :

- Sensibilisation / formation des agents
- Indicateurs et objectifs
- Contrat de co-développement avec la Métropole
- Plan de communication
- Bilan Carbone interne
- Evaluation climat du budget





OBJECTIFS

- Doter la commune d'une méthodologie d'accompagnement de la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2030
- Renforcer la stratégie Air-Energie-Climat de la commune
- Obtenir une labélisation



Jean-Baptiste CAILLET
Conseiller municipal délégué
à la transition énergétique

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la stratégie climat-air-énergie 2020-2026 de la Ville de Meylan
et de la labellisation Territoire Engagé Climat-Air-Énergie 2 étoiles
(Ex label Cit'ergie niveau CAP Cit'ergie)



OBJECTIFS

- Assurer une continuité de service pour les familles dans l'accueil de loisirs extrascolaires pour les enfants de 3 à 6 ans, suite à la dissolution de l'Association des Familles Meylanaïses (AFM)
- Accueillir les enfants au centre de Bérivière du lundi au vendredi de 8h à 18h sur la période du 8 juillet au 30 août 2022 (sauf du 1er au 15 août)



Véronique CLERC

Adjointe déléguée à l'enfance



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Adoption du règlement de fonctionnement de l'accueil de loisirs extrascolaires



OBJECTIFS

- Ajouter l'accueil périscolaire du mercredi qui sera organisé par la Ville à compter de septembre 2022



Véronique CLERC

Adjointe déléguée à l'enfance



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de l'actualisation du règlement de fonctionnement des accueils de loisirs périscolaires



OBJECTIFS

- Définir les règles de la 2^e édition du budget participatif



Dominique PERNOT

Conseillère municipale déléguée à la démocratie participative et aux marchés publics

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la reconduction du dispositif de Budget participatif, validation de l'enveloppe 2022-2023 de 60 000€, adoption du règlement intérieur



Retour sur la première édition du budget participatif (2021)



Appel à un groupe de jeunes pour rédiger le règlement



50 idées déposées sur la plateforme et dans les urnes



18 projets mis au vote



5 projets lauréats

20 000€



5 projets mis en œuvre

Gîtes à chauve-souris (3000€)



Boîtes à livres (3500€)



Verger urbain (2000€)



Plans et panneaux d'information (3300€)



Aire de jeux (8200€)





- **Étendre le budget participatif sur 2 ans (années 2022 et 2023) pour un montant total de 60 000€**
- **Estimation budgétaire d'un projet présenté par les porteurs < 30 000€**





OBJECTIFS

- Définir les règles de la 2^e édition du budget participatif



Dominique PERNOT

Conseillère municipale déléguée à la démocratie participative et aux marchés publics

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la reconduction du dispositif de Budget participatif, validation de l'enveloppe 2022-2023 de 60 000€, adoption du règlement intérieur



OBJECTIFS

- Faire le bilan de la première phase de concertation autour du projet de rénovation du quartier Mi-Plaine



Melvin GIBSON

Conseiller municipal en charge de la concertation et de l'égalité femme / homme

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Adoption du bilan de concertation de la première phase du projet d'Aménagement Mi-Plaine et autorisation du lancement d'une deuxième phase de concertation en lien avec les aménagements du Parc des Aiguinards



2 grandes réunions publiques:
juillet 2021 et mai 2022
Registre papier et numérique



Gymnase

- Avenir du dojo
- Parquet du gymnase

Groupe scolaire

- Taille de la cour d'école
- Flux de circulation nouveau parvis
- Fonctions de la salle mutualisée

Aménagements urbains

- A venir sur le parc des Aiguinards :
- Réaménagement des espaces sportifs et de rencontres
 - Amélioration des traversées piétonnes
 - Valorisation de la biodiversité

Mi-Plaine
Un quartier en évolution

2^e Réunion publique d'information
Mercredi 18 mai 2022, à 19h
Cour de l'école Mi-Plaine
Replié au Centre des arts en cas de mauvaise météo

Ateliers de concertation sur le groupe scolaire
Mardi 31 mai à 17h45
Cour de l'école Mi-Plaine
Balade suivie d'ateliers participatifs : salle mutualisée, parvis, ouverture sur le parc.

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT PAR GRENOBLE ALPES MÉTROPOLITAINES

RESTAURATION ET RÉNOUVELLEMENT DES ÉCOLES

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT PAR GRENOBLE ALPES MÉTROPOLITAINES

VALORISATION ET AMÉLIORATION DU PARC

www.meylan.fr



OBJECTIFS

- Faire le bilan de la première phase de concertation autour du projet de rénovation du quartier Mi-Plaine



Melvin GIBSON

Conseiller municipal en charge de la concertation et de l'égalité femme / homme

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Adoption du bilan de concertation de la première phase du projet d'Aménagement Mi-Plaine et autorisation du lancement d'une deuxième phase de concertation en lien avec les aménagements du Parc des Aiguinards



OBJECTIFS

- Désigner les membres de jury du concours de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du groupe scolaire
- Lancer la procédure d'appel d'offre pour désigner le maître d'œuvre de la réhabilitation du gymnase des Aiguinards



DÉCISIONS SOUMISE AU VOTE

- Approbation de l'enveloppe prévisionnelle de l'opération
- Organisation d'un concours restreint de maîtrise d'œuvre pour le groupe scolaire, et les procédures d'appel d'offres ouvert relatives aux travaux, et d'approuver la composition du jury de concours
- Fixation du nombre de candidats admis à concourir à 3 et fixation de la prime du concours à 46 550 € HT pour un niveau Avant-Projet Sommaire (APS)
- Règlement des indemnités des membres du jury
- Lancement d'une procédure d'appel d'offres restreint pour la maîtrise d'œuvre relative au gymnase des Aiguinards, et les procédures d'appel d'offres ouvert relatives aux travaux de cette opération
- Fixation de la prime de l'appel d'offres à 5 000 € HT pour un niveau ESQUISSE



Dominique PERNOT

Conseillère municipale déléguée à la démocratie participative et aux marchés publics



OBJECTIFS

- Recruter des jeunes en apprentissage pour travailler dans les services de la Ville pour l'année scolaire 2022-2023



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources



DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation du recrutement de 8 contrats d'apprentissage pour l'année scolaire 2022-2023



OBJECTIFS

- Expérimenter le télétravail pour les agents communaux dont les missions le permettent
- Adopter une charte précisant les activités éligibles, les règles à respecter et les modalités
 - 1 jour par semaine au maximum, au domicile de l'agent, pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} septembre 2022

1^{ère} partie si le temps le permet



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Approbation de la charte relative à la mise en place du télétravail au bénéfice des fonctionnaires et contractuels au sein de la Ville de Meylan



OBJECTIFS

- Maintenir un service public de qualité en adaptant l'organisation du temps de travail aux attentes des agents et des usagers
- Harmoniser et formaliser les pratiques et procédures en matière d'organisation et de gestion du temps de travail afin de permettre l'équité de traitement entre les agents

1^{ère} partie si le temps le permet



Mélina HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Adoption du nouveau règlement du temps de travail de la Ville de Meylan à partir du 1^{er} juillet 2022



OBJECTIFS

- Encourager les travailleurs à recourir davantage aux modes de transport durables que sont le vélo et le covoiturage pour la réalisation des trajets domicile-travail



Jean-Baptiste CAILLET
Conseiller municipal délégué
à la transition énergétique

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Instauration, à compter du 1er juillet 2022, du forfait mobilités durables à hauteur de 200 € par an au bénéfice des agents de la Ville de Meylan



OBJECTIFS

- Encourager les travailleurs à recourir davantage aux modes de transport durables
- Faire passer la prise en charge des titres d'abonnement aux transports en commun ou service public de location de vélo souscrits par les agents communaux de 50 à 70%



Jean-Baptiste CAILLET
Conseiller municipal délégué
à la transition énergétique

DÉCISION SOUMISE AU VOTE

Prise en charge, à compter du 1er juillet 2022, des titres d'abonnements aux transports publics de personnes ou au service public de location de vélos à un taux de 70%
Inscription au budget des crédits correspondants



DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE

- Questions diverses
 - Joëlle HOURS pour Réunissons Meylan



ville de
meylan

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

Rendez-vous

le 26 septembre 2022 !

